

## Séance du Conseil Municipal du 25 avril 2018

L'an **deux mil dix-huit, le 25 avril à vingt heures trente**

Le conseil municipal de la commune de CLUSSAIS LA POMMERAIE dûment convoqué, s'est réuni en session **ordinaire**, à la mairie, sous la présidence de M. Étienne FOUCHÉ, maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 17 avril 2018

**Présents** : MME **BLAINEAU** Angélique, **BLANCHARD** Agnès, **ETAVARD** Catherine, **LARMUTH** Angéla **SAMSON** Stéphanie, **VARIN** Chantal, **MM FOUCHÉ** Étienne, **BALLAND** Jean-Michel, **CHAMPHOYAUX** Dominique, **DECHAINE** Bruno, **PAPIN** Stéphane, **ROBICHON** Hervé.

**Absent excusé** : **BONNEAU** Pascal, **SITEAU** Anthony,

**Absent**:

**A donné pouvoir** : **BONNEAU** Pascal à **ETAVARD** Catherine,

**Secrétaire de séance** : **BLANCHARD** Agnès.

Le procès-verbal de la précédente réunion n'appelant aucune observation de la part des Conseillers est accepté à l'unanimité.

### **ACHAT ARMOIRE IGNIFUGÉE**

Afin de protéger les archives, la secrétaire propose au conseil d'acquérir une armoire ignifugée.

Un devis a été reçu de RIC collectivités pour une armoire de sécurité « PHOENIX TRESOR » de 1.125x650x1.685mm, pour la protection des documents papier jusqu'à 2 heures pour un coût de 4 668.00 € TTC.

Après débat et vote, le conseil accepte la proposition de la société RIC COLLECTIVITÉ pour la fourniture d'une armoire forte d'un montant de 4 668 € TTC et autorise M. le Maire a signé le devis. Le montant sera inscrit en investissement.

### **ACHAT DÉBROUSSAILLEUSE**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 les collectivités n'ont plus le droit d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics

Un devis a été demandé à L'EIRL LE DÉPANNEUR pour l'achat d'une débroussailleuse, devis d'un montant de 1 150,80 € TTC.

Après débat, le conseil accepte la proposition de l'EIRL LE DÉPANNEUR et autorise M. le Maire a signé le devis de 1 1150,80 € TTC pour la fourniture d'une débroussailleuse. Le montant sera inscrit en investissement.

**TRAVAUX D'ÉLAGAGE DES HAIES** La commune doit lancer une consultation pour l'entretien annuel de ses haies vives.

Pour l'ensemble du territoire communal comprenant une fauche des accotements des voies goudronnées en mai ou juin et d'élagage au lamier de septembre à janvier avec broyage sur l'ensemble de la commune.

Le conseil accepte que M. le Maire sollicite plusieurs entrepreneurs pour l'entretien des haies et bas-côté de la voirie communale.

### **INVENTAIRE COMMUNAL DES ZONES HUMIDES ET DES HAIES**

Le plan de gestion ou inventaire, du réseau des haies, des zones hydrologiques et des zones humides est un outil pour gérer à court, moyen et long terme et de façon durable les arbres du territoire et les zones humides. Afin de permettre aux élus à la fois de préserver les paysages, le milieu naturel et les chemins communaux pour l'élaboration des documents d'urbanisme.

La totalité des communes du territoire a l'obligation de procéder à un inventaire.

Le coût moyen d'une étude revient à 12 000 €, mais atténué par les subventions FEDER, il est estimé entre 2 500 et 3 200 € par commune.

Le conseil accepte la proposition de la communauté de communes Mellois en Poitou, la désigne

## Commune de CLUSSAIS LA POMMERAIE (Deux-Sèvres)

coordonnatrice de l'étude et l'autorise à choisir un mandataire pour l'élaboration de l'inventaire de la commune.

**RÉPARATION CITERNE INCENDIE** Suite à l'incendie au lieu-dit « La Thébauderie », le service incendie a décelé un mauvais fonctionnement de la citerne incendie sur le lieu-dit. Un devis a été établi par le SIAEP pour la remise en état, devis d'un montant de 859.20 € TTC. Le conseil autorise M. le Maire a signé le devis.

**DEVIS ESTIMATIF INSTALLATION POTEAU INCENDIE** La société qui effectue les travaux dans le bourg de La Pommeraie propose à la commune la mise en place d'un nouveau poteau incendie en plus de celui existant. La société LAURIERE a produit un devis 2 526,00 TTC. Le conseil décide de garder le poteau incendie existant et demande à la société qui effectue les travaux de prendre les précautions nécessaires pour ne pas l'endommager.

### **MISE AUX NORMES DE L'ASSAINISSEMENT SALLE DE L'ANCIENNE POSTE**

Pour poursuivre l'aménagement de la salle de l'ancienne poste, il convient de faire une mise aux normes de l'assainissement. Un devis a été demandé à la société BALLAND, pour la vidange de l'ancienne fosse et la mise en place d'une nouvelle fosse avec création d'un lit d'épandage. Le conseil accepte la proposition de la société BALLAND pour un montant de 6 948 € TTC, autorise M. le Maire à signer le devis. Le montant sera inscrit en investissement.

### **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

- Cérémonie du 08 mai à 10h45 au monument aux morts.
- Inauguration du parc éolien le samedi 2 juin à partir de 10h30.
- Pose de la plaque commémorative au stade le samedi 09 juin 2018 à 14h30.
- Permanence d'information du projet éolien « Chail St Vincent la Châtre » le 28 avril 2018 en leurs mairies.
- M. Clément BLANCHARD a fait une demande de stage pour la période du 14 au 18 mai 2018. Le conseil répond favorablement à sa demande.
- Faire une demande de devis, à la société MARTIN, pour la mise en place d'un ossuaire au cimetière.

Prochaine réunion de conseil le 24 mai 2018 à 20 h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.

Le Maire,  
Étienne FOUCHÉ